

4.1.2 ANNEXE DU REGLEMENT



MODIFIÉ LE 13 DECEMBRE 2021

4.1.2.1 Fiches patrimoine bâti

Communes Hénouville à Roncherolles-sur-le-Vivier



Fiche Prescriptive

Malaunay

n°:

Fiche Prescriptive

Malaunay

Patrimoine bâti

Patrimoine bâti

Identification

F2

Identification



Adresse 26 à 36 rue Offroy



Adresse
7 à 21, 18, 20 et 6 à 16 rue Henri Offroy

Source : Google Street View

Description

Ensemble de maisons - Ensemble bâti cohérent
-

Description

emble de maisons emble bâti cohérent	-

Prescription

-

La composition architecturale de ces constructions mitoyennes doit être préservée : - conserver le rythme dans les façades et les ouvertures : ne pas condamner des fenêtres et portes, ne pas recréer de nouvelles ouvertures en façade principale, - conserver le détail des linteaux, des comiches, les briques apparentes, -

Prescription

-

La composition architecturale de ces constructions mitoyennes doit être préservée : - conserver le rythme dans les façades et les ouvertures : ne pas condamner des fenêtres et portes, ne pas recréer de nouvelles ouvertures en façade principale, - conserver le détail des linteaux, des corniches, les briques apparentes, - conserver les cheminées et les lucarnes à leur emplacement actuel,

conserver les cheminées et les lucarnes à leur emplacement actuel,